



Achat maison ancienne meublée

Par **sabotage**, le **23/11/2014 à 17:32**

Bonjour je désire faire l'achat d'une maison de village qui date de l'an 1600 maison entretenue saine et meublée surface habitable 95 mètre carré prix de vente 80000 euro montant taxe foncière et habitation environ 200 euro chaque ..rnrnMa situation marié ,invalide seconde catégorie,assurance vie handicapé ,sans enfants a charge ..je suis avec mon épouse propriétaire d'une résidence principale..et d'un F2 meublé en location ..(600 euro mensuelle)mes revenus pension 490 euro mon épouse 1500 euro mensuelle rnrnQuestion quel va être ma situation fiscale dans le cas 1 d'une résidence secondaire pour le bien de 80000 euro rnrnet la situation si ce bien est loué en saison estivale ou à l'année (600 euro)mensuelle ou à la semaine..rnrnEn gros quelle va être approximativement mon impôt et quelle sont les niches ou abattement merci de vos réponses si vous avez besoin de complément[smile16] d'info merci de me le faire savoir

Par **moisse**, le **23/11/2014 à 17:49**

Bonsoir,rnDésolé de vous décevoir, mais vos questions ne relèvent pas du droit immobilier, mais de la gestion de patrimoine.rnCeci dit votre impôt foncier comme votre TH sont ridiculement faibles, et le loyer envisagé d'un rendement bien supérieur aux moyennes du secteur (4%) alors que vous avancez environ 9%.

Par **sabotage**, le **23/11/2014 à 20:59**

Merci déjà pour cette réponse je vais changer le ^post de place..pour le montant du loyer il

faut surtout comprendre location en Ht saison ..je me focalise surtout pour l instant sur l achat et la fiscalité merci